

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 MARS 2014

PRESENTS : Mesdames et Messieurs Michel LEBouc, Sandrine MARTINS, Christian RUDELLE, Catherine GUERBOIS, Thierry LOUBRADOU, Pierrette ROBIN, Denis ANDREOLETY, Françoise GONICHON, Didier CHAUVIN, Zaïa ZEGHOUDI, Hélène BISSON, Jacques AZANZA, Jean-Philippe BLOT, Danielle DESCHAMPS, Jean-Noël GAILLEMARD, Pascale GRIHAULT, Maurice DEBAUCHE, Myriam REBOURG, Bruno GUYOT, Nathalie DEVAUX, Christophe ROCHER, Sylvie TRIBOUT, Emmanuel COLLIN, Céline LE NAOUR, Nicolas LAROCHE, Denise BRETONNIERE, Michel ATENCIA.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS : Madame Michèle BERREZAI (pouvoir à Monsieur GUYOT Bruno) et Monsieur Brice ROINSARD (pouvoir à Madame MARTINS Sandrine).

➤ Monsieur André SYLVESTRE ouvre la séance en installant les membres du conseil municipal cités ci-dessus (présents et absents) dans leurs fonctions de conseiller municipal.

Le quorum est atteint.

Pouvoirs :

- Madame Michèle BERREZAI donne pouvoir à Monsieur GUYOT Bruno ;
- Monsieur Brice ROINSARD donne pouvoir à Madame MARTINS Sandrine.

➤ A titre exceptionnel Monsieur André SYLVESTRE souhaite prendre la parole :

**« Chères Collègues,
Chers Collègues,
Mesdames, Messieurs,**

Dans quelques instants, je tournerai la dernière page de ma vie municipale.

Après 37 années d'élu municipal à MAGNANVILLE dont 31 comme Maire, j'ai souhaité m'adresser une dernière fois aux élus et aux fonctionnaires de notre Commune.

***Je veux vous remercier toutes et tous pour votre collaboration, votre soutien, vos conseils.
Je veux particulièrement vous remercier pour la confiance que vous avez bien voulu m'accorder tout au long de ces nombreuses années.***

J'ai essayé, avec toute la force de mes convictions et avec votre aide, de soulager les difficultés de nos concitoyens oubliés le long du chemin de la vie, de développer la vie associative sous toutes ses formes, de donner les moyens à nos écoles et à nos enseignants de former les citoyens de demain, d'offrir une palette de logements respectueux, d'une véritable mixité sociale, de créer des équipements pouvant satisfaire tous les âges, de valoriser notre Commune, de préparer l'avenir en prenant toute notre place au sein de la Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines et du territoire du Mantois.

J'ai essayé enfin, de vivre et de faire vivre les valeurs de notre République, Une, Indivisible, Laïque et Sociale. « Je n'ai jamais séparé la République des idées de Justice Sociale, sans lesquelles elle n'est qu'un mot » (Jean Jaurès).

Dans les dernières minutes de mon mandat, je mesure tout ce que nous accompli tous ensemble au cours de ces trois décennies et nous pouvons tous en éprouver une certaine fierté.

Ce n'est pas à moi de dire si j'ai réussi car je suis simplement un être humain.

Ce que je sais et dont je tire le plus de fierté, c'est d'avoir tissé avec vous tous, élus et personnels, des liens aux couleurs de la tolérance, de respect mutuel, de partage, d'écoute.

J'ai vécu avec vous tous une expérience passionnante qui m'a aidé à mieux comprendre notre Monde.

Je vous remercie de m'avoir permis de vivre avec passion cette aventure humaine exaltante.

Je souhaite bonne chance à mon successeur, bonne chance à chacun et à chacune d'entre vous dans l'exercice de vos responsabilités, comme dans vos vies personnelles.

Enfin, n'oublions jamais qu'avec une pincée de tolérance, un nuage d'humanisme la liqueur de la vie est le plus doux des nectars.

***« Alors, je tourne la page
En gardant le sourire
Là-haut, malgré l'orage
Les oiseaux pourront rire ! »***

VIVE MAGNANVILLE et son ÉTAT D'ESPRIT ! »

Monsieur Nicolas LAROCHE est désigné secrétaire de séance.

Madame Denise BRETONNIERE est désignée pour présider l'Assemblée conformément à l'article L.2122-8 du CGCT et a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil. Elle a dénombré 27 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Elle a ensuite invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire en rappelant qu'en application des articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Municipal.

Madame Nathalie DEVAUX et Monsieur Nicolas LAROCHE ont été désignés assesseurs par le Conseil Municipal.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a pris part au vote.

Il a été ensuite procédé au dépouillement des bulletins de vote dont les résultats sont :

Nombre de votants :	29
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	1
Nombre de suffrage exprimés :	28
<u>Candidats</u> :	
• LEBOUC Michel	24
• COLLIN Emmanuel	4

Monsieur Michel LEBOUC a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Sous la présidence de Michel LEBOUC, Maire, le Conseil Municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

Le Conseil Municipal a fixé à huit le nombre des adjoints au Maire de la Commune.

Une seule liste de candidats a été proposée.

Il a été ensuite procédé à l'élection des adjoints au Maire.

Nombre de votants :	29
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	0
Nombre de suffrage exprimés :	29
Majorité absolue (5 abstentions) :	24

<u>Candidats :</u> MARTINS Sandrine RUDELLE Christian GUERBOIS Catherine LOUBRADOU Thierry ROBIN Pierrette ANDREOLETY Denis GONICHON Françoise CHAUVIN Didier	24
---	----

Ils ont été proclamés Adjoints.

Questions diverses

➤ Monsieur Michel LEBouc donne quelques dates :

- Bureau municipal le mercredi 2 avril 2014 à 19 heures,
- Conseil Municipal le vendredi 11 avril 2014 à 20h30.

➤ Monsieur Michel LEBouc termine la séance par la lecture d'un discours :

« Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

Madame la Député,

Madame la Conseillère Régionale, Madame le Maire de Mantes-la-Ville,

Je tiens tout d'abord à remercier l'ensemble de mes colistiers qui à la majorité et par leur vote viennent de me témoigner toute leur confiance en me donnant pour la première fois la responsabilité de Maire de Magnanville.

Je mesure à la fois l'honneur qui m'est fait mais également l'importance et la responsabilité qui m'incombe pour l'avenir de notre village.

Remercier aussi celles et ceux qui se sont exprimés par leur vote, car la démocratie c'est avant tout faire un choix pour des candidats mais aussi pour des idées et un programme.

Enfin remercier toute l'équipe qui s'est investie à nos côtés, Françoise Descamps et André Sylvestre par leur soutien personnel, et toutes celles et ceux qui se sont engagés pour nous soutenir dans cette campagne.

Aujourd'hui, je suis le maire de tous les habitants de Magnanville et au-delà des sensibilités de chacun, des convictions personnelles et des intérêts particuliers nous nous devons d'œuvrer dans le sens de l'intérêt général. J'ai confiance en cette équipe dynamique et renouvelée, avec ma première adjointe qui a l'habitude de la gestion municipale, car nous avons commencé ensemble.

Et oui mon premier mandat municipal a commencé il y a 19 ans avec à la tête du conseil municipal André Sylvestre, qui était à l'époque venu me chercher pour faire parti de son équipe.

J'y ai découvert toute la force et toute la richesse de notre ville et de ses habitants, mais également parfois la fragilité humaine.

J'y ai découvert surtout avec André toute la capacité à mettre en pratique ces valeurs qui m'animent désormais et qui permettent de corriger ces inégalités.

J'y ai découvert aussi toute l'exigence que réclame cette fonction d'élu et toute la responsabilité qui nous incombe.

J'y ai découvert des femmes et des hommes, qui sont encore aujourd'hui à mes côtés pour continuer l'aventure.

Une aventure humaine où l'humain est au centre de tout. Et n'en déplaise à ceux qui ne croient pas en l'humain.

J'y ai découvert un Homme : André Sylvestre.

A toi André et de la part de toutes celles et ceux qui ont travaillé à tes côtés, je voudrais dire qu'après 31 années d'actions municipales intenses au service des Magnanvillois(es) ce matin nous nous sentons dépositaire d'un véritable « héritage » municipal.

Encore merci André.

Si l'histoire et les repères sont essentiels pour construire l'avenir, notre devoir et notre rôle de nouvel élu est avant tout de nous projeter pour dessiner l'avenir de Magnanville et de ses habitants.

Dans un monde en mutation permanente, dans un contexte économique et social fragilisé, les enjeux de demain sont majeurs pour le devenir de la société dans laquelle nous vivons et pour les générations actuelles et futures.

A notre échelle, dans notre commune, dans nos quartiers et dans nos familles, ces enjeux sont également présents :

- des enjeux économiques, des enjeux sociaux, de générations, environnementaux, de cadre de vie, de démocratie et de citoyenneté...

S'il conviendra de conforter les politiques déjà engagées, nous souhaitons développer une action municipale renouvelée, pour répondre encore mieux à ces enjeux de demain, et aux besoins des Magnanvillois et des Magnanvilloises.

Une action municipale qui s'inscrit à la fois, dans la proximité et les besoins liés à la vie quotidienne de chacun, animée par des valeurs de solidarité, de progrès, de justice sociale et d'égalité des chances...et qui dessine aussi des perspectives d'avenir, grâce à de nouvelles dynamiques économiques, sociales et culturelles.

Notre programme pour ce mandat qui s'ouvre devant nous, nous l'avons travaillé ensemble, il est le fruit de nos réflexions, de vos réflexions.

Nous l'avons communiqué et partagé auprès des habitants de Magnanville au cours de cette campagne. Mais cela n'est pas suffisant.

Dans un esprit de dialogue, de concertation, de démocratie participative et citoyenne, il nous faudra le porter à la connaissance du plus grand nombre encore, pour le faire partager et surtout faire participer la population.

Loin d'un catalogue de mesures et de projets, l'ensemble s'inscrit dans une cohérence et dans le cadre d'un budget maîtrisé.

Il s'agit avant tout de dessiner de nouvelles relations humaines et sociales, avec et entre les habitants ou le lien social et la participation citoyenne sera au cœur de notre action.

Pour que demain, ces actions prennent toute leur dimension au service des habitants, il nous faudra mobiliser l'engagement de tous, ou au côté des élus, les partenaires auront un rôle essentiel.

Je le répète : Magnanville a une force indéniable et reconnue dans le champ des associations culturelles, sportives et de loisirs.

C'est pour cela que je m'engage avec les Maires-adjoints, avant les congés d'été à réunir l'ensemble des présidents des associations. Construire un projet culturel, sportif sans écouter ceux qui vont le porter n'est pas notre « état d'esprit ».

Pour mettre en œuvre tous ces projets il faut s'appuyer sur « les femmes et les hommes de l'art » comme je le dis souvent. Je sais pouvoir compter sur l'ensemble du personnel municipal, et son « chef d'orchestre » Véronique PÉE, soucieux eux aussi, de la qualité du service public, capable de se mobiliser pour permettre la continuité du service à la population, comme ils l'ont déjà prouvé.

En conclusion, je voudrais terminer sur une citation de Nelson Mandela : « Cela semble toujours impossible jusqu'à ce qu'on le fasse ».

Merci à vous. »

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne voulant prendre la parole, la séance est levée à 10 heures 50 minutes.

Le Maire,